

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

École doctorale n° 326 Comportement Langage Education Socialisation Cognition

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J
- Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

François Rigalleau, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Membres du comité d'experts

Président :

M. François RIGALLEAU, Université de Poitiers

Experts :

Mme Anne Laure DUBRAC, Université Paris-Est Créteil

M. Christophe DURAND, Université de Caen Basse-Normandie

Mme Catherine MAIGNANT, Université Lille 3

M. Patrick SENTIS, Université Montpellier 1

Déléguée scientifique du HCERES :

Mme Catherine SCHNEDECKER

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Comportement Langage, Education Socialisation Cognition* (ED CLESCO, n°326) forme des doctorants pour des domaines allant des sciences du langage aux neurosciences et comprenant les sciences de l'éducation, la psychologie, l'ergonomie et les sciences du sport. Son périmètre concerne donc au moins quatre sections du Conseil National des Universités (sections 7, 16, 70, 74). L'ED CLESCO est accréditée par l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J) et l'Université Toulouse Paul Sabatier (UT3-PS). L'Université Toulouse Jean Jaurès est l'établissement support, dont dépendent environ 80 % des doctorants. Pour 2013-2014, cette ED implique 121 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) et accueille 287 doctorants pour 50 à 60 thèses soutenues par an. Elle bénéficie du dispositif d'École des Docteurs de Toulouse (EDT) mis en place au niveau de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Intégrée dans un IdEx depuis 2013, l'EDT valorise le doctorat et favorise l'insertion dans le tissu socio-économique. Elle intervient en particulier en proposant un volet spécifique de formations tournées vers la professionnalisation (y compris les Doctoriales), en mettant en place un Observatoire du Doctorat aidant au suivi des docteurs, ainsi qu'un système de gestion centralisée des formations suivies par les doctorants (ADUM, Accès Doctorat Unique et Mutualisé). L'EDT propose aussi des financements pour aider les mobilités des doctorants, dont l'ED 326 a bénéficié.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation par critère :

- Fonctionnement et adossement scientifique

Conforme aux textes, le Conseil de l'ED CLESCO est composé de 26 membres. Il se réunit au minimum quatre fois par an, pour délibérer en particulier sur le choix des doctorants et l'attribution des financements doctoraux, sur le budget de l'ED, et sur son offre de formations. Un bureau de sept membres (dont deux représentants doctorants) se réunit plus régulièrement pour préparer les actions de l'ED. En outre, deux « commissions des thèses » statuent pour les dérogations et soutenances en appliquant chacune les principes différents de l'UT2J et de l'UT3-PS (e.g., maître de conférence sans HDR coencadrant trois thèses pour UT2J contre une thèse pour UT3-PS ; obligation d'avoir un article avant soutenance pour UT3-PS). Une autre différence entre les établissements concerne les félicitations éventuelles, qui peuvent être accordées seulement par UT2J. Les moyens mis à disposition impliquent un personnel gestionnaire spécifique, et quatre autres personnels partagés avec les autres ED du secteur. Du point de vue des locaux, 41 m² sont spécifiques, mais l'ED a accès à trois salles dans la Maison de la Recherche, qui sont communes avec les deux autres écoles. Il convient de souligner la qualité de la communication interne et externe de l'ED CLESCO, tant par un site Web actualisé, que par exemple via des réunions à destination des masters.

Les conditions d'admission imposent un nombre maximal possible de doctorants par directeur (n = 6). Une mention Bien au master est demandée à l'inscription. La qualité du projet scientifique et de l'encadrement dans l'équipe est également prise en compte. La condition du financement dès la 1^{ère} année n'est pas impérative pour UT2J. En revanche, pour UT3-PS, l'existence d'un financement mensuel minimum de 1000 euros mensuels (stipulée par la Charte des Thèses) est requise, sauf dérogations exceptionnelles.

Concernant l'attribution des contrats doctoraux, elle est faite chaque année sur la base des classements de candidats établis par les masters et en tenant compte des avis des unités de recherche. La Charte des Thèses, conforme aux textes en vigueur est claire. Il serait cependant souhaitable qu'elle soit accompagnée d'un document explicitant les différences de régime entre les doctorants ressortant des deux établissements accrédités (UT2J et UT3-PS). En effet, si ces différences sont assumées par la direction de l'ED, qui en vient même à distinguer parfois dans le dossier fourni, « l'ED CLESCO-UT2J » et « l'ED CLESCO-UPS », il serait préférable que les distinctions soient répertoriées et explicitées.

Neuf unités de recherche constituent un adossement solide pour cette ED. Parmi elles, quatre Unités Mixtes de Recherche (UMR 5263, UMR MA12, UMR 5549, UMRS 825), et cinq Equipes d'Accueil (EA 4156, EA 4591, EA 1697, EA 4560, EA 4561) couvrent l'ensemble des champs disciplinaires. L'adossement est un peu modifié dans le projet : l'EA 4156 « Octogone » est clivée en deux unités de recherche (d'une part l'Unité de Recherche Interdisciplinaires « Lordat » et d'autre part le « Centre d'Etudes et de Recherches en Psychopathologie et Psychologie de la Santé »), et l'EA 4560

Laboratoire du Stress Traumatique intègre le *Centre de Neuroimagerie de Toulouse* (UMR 825). Ces modifications ne changent ni le périmètre scientifique, ni le nombre global d'unités de recherche pour l'ED.

Plusieurs indices d'attractivité de cette ED sont à signaler. En 2013-2014, une cinquantaine de doctorants ont eu un master hors de Toulouse. La visibilité internationale est repérable par environ 26 % de doctorants étrangers, majoritairement d'Afrique ou d'Europe. Si cette attractivité est liée à la qualité des unités de recherches, l'ED y a aussi un rôle moteur en engageant des cotutelles (21 en 2013-2014). En aval de la formation, il est à noter que le nombre de docteurs partant faire post-doctorat à l'étranger s'est aussi accru entre 2008 (n=1) et 2010 (n=5).

Enfin, même si l'autoévaluation de l'ED CLESCO est repérable en tête du rapport fourni, ses modalités opérationnelles précises ne sont pas spécifiées. L'ED a globalement pris en compte les recommandations indiquées par le précédent comité AERES.

- Encadrement et formation

Les objectifs définis par la direction de l'ED CLESCO pour la limitation de la durée des thèses et le nombre de doctorants par titulaire d'une HDR sont tenus. L'ED a ainsi suivi les recommandations du précédent comité AERES. Ainsi, la durée moyenne des thèses soutenues est de 50 mois (46 mois pour les thèses bénéficiant d'un contrat doctoral). Le nombre moyen de doctorants par titulaire d'une HDR est de 1,5 et les exceptions au maximum de 6 doctorants par HDR sont rares (n=2). Ces bons indicateurs sont le fruit d'une politique volontariste avec mise en place d'une commission de suivi en 2^{ème} année impliquant un entretien systématisé. Pour les doctorants dépendant de l'UT3-PS, un comité spécifique, intégrant un membre extérieur à l'établissement a également été expérimenté. Le conseil de l'ED réfléchit actuellement à la modalité la plus appropriée pour éviter d'éventuelles redondances entre des dispositifs de suivi. Globalement, au-delà de la 4^{ème} année, la commission de thèse n'accorde que rarement une 5^{ème} année (environ 10 %). Cette commission exclut de facto la 6^{ème} inscription, sauf en cas de congé ouvrant de droit une prolongation. Le nombre d'abandons reste à diminuer mais une baisse à 20 abandons par an (soit 7 %) est déjà notée sur les deux dernières années du contrat.

Avec en moyenne 40 % d'étudiants financés spécifiquement pour leur thèse, cette ED montre un réel dynamisme. Entre 2009 et 2013, vingt Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE) ont été signées, et, pour 2014, huit sont en cours de validation par l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT).

L'UT3-PS accorde nettement moins de financements sous forme de Contrats Doctoraux Uniques (environ 2 à 3 CDU par an) que l'UT2J (environ 7 par an). Il serait souhaitable que la contribution financière d'UT3-PS aille d'ailleurs au-delà de ces financements doctoraux et concerne aussi le budget de l'ED, ce dernier étant de 12000 euros par an. Le taux global de financements doctoraux pourrait être considéré insuffisant au regard des efforts, couronnés de succès, pour raccourcir la durée des thèses. L'ED accueille aussi environ 10 % de doctorants par ailleurs salariés de l'enseignement public, 25 % de doctorants salariés d'un autre type que les deux cas précédents et 25 % de doctorants travaillant à leur doctorat avec des ressources propres ou un soutien familial.

Les formations suivies par les doctorants représentent un volume de 100 heures à réaliser au cours des deux ou trois premières années de thèse. Elles sont regroupées en quatre « axes », chaque doctorant devant suivre un minimum de 10 heures par axe. L'axe 1 est consacré aux outils méthodologiques de la recherche, l'Axe 2 à la professionnalisation, l'Axe 3 est plus spécifiquement consacré à l'ouverture internationale, et l'Axe 4 à l'interdisciplinarité. L'offre globale est assurée pour partie par l'ED seule, pour partie de manière mutualisée avec les deux autres ED du secteur des Sciences Humaines et Sociales, et enfin par l'EDT qui mutualise des enseignements pour l'ensemble des 15 ED de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées. Environ 35 doctorants ont participé aux Doctoriales entre 2009 et 2014. Le fait d'assurer des enseignements ou des responsabilités électives est pris en compte dans les formations, de même que le fait d'être en cotutelle.

Dans le projet pour le prochain contrat quinquennal, une sensibilisation accrue à la problématique du plagiat est prévue, sans obligation d'appliquer un système de détection du plagiat à toutes les thèses avant soutenance, la question de la personne devant appliquer ce système restant l'objet de débats. Le Conseil de l'ED CLESCO intervient dans l'établissement des formations, mais sans rechercher systématiquement l'implication équilibrée de l'ensemble des unités de recherche. Par ailleurs, ce Conseil laisse chaque unité de recherche organiser des modalités d'encadrement et de formation propres au domaine de spécialité. Elle pourrait à l'avenir avoir un droit de regard à ce sujet.

Toutes les formations (de l'UT2J et de l'EDT) sont évaluées par les doctorants, via le système ADUM. Les retours sont pris en compte par le conseil de l'ED et certaines formations ne sont pas reconduites. Il convient de noter que les doctorants sont fortement impliqués dans leur formation, en particulier via une journée des doctorants, où ils sont invités à présenter leurs travaux. Les représentants des doctorants sont très investis dans la journée d'accueil organisée par l'ED. Le dynamisme des doctorants élus est aussi repérable par la publication d'une Gazette trimestrielle assurant la

communication avec l'ensemble des doctorants. L'ED organise aussi une journée annuelle de remise de Prix pour les doctorants. Rencontrés à huis clos par le comité HCERES, les doctorants de l'ED CLESCO ont reconnu les disparités entre établissements, sans les remettre en cause. Ils ont fait part de leur satisfaction pour le suivi et ont demandé une information plus adaptée pour les nouveaux doctorants étrangers. Leur implication dans la vie de leur ED a été confirmée lors de cette rencontre.

- Suivi et Insertion

Le dispositif de suivi des docteurs a été pris en main par l'Observatoire de la Vie Etudiante, mais l'ED CLESCO est intervenue pour affiner les résultats d'une enquête aboutissant en moyenne à 84 % de répondants. Ce taux est relativement bon et s'améliore pour atteindre 94 % en 2009. Sur les trois promotions interrogées, il apparaît qu'en moyenne 42 % des répondants ont un emploi dans le secteur public de l'enseignement et de la recherche, 13 % dans un autre domaine du secteur public, et environ 20 % dans le secteur privé, 17 % sont en contrat post-doctoral, seuls 5 % sont en recherche d'emploi. Ces indicateurs sont encourageants. Et le nombre d'étudiants en post-doctorat à l'étranger (5 sur 46 pour l'année 2010) est un point positif (un seul cas répertorié deux au plus tôt). Ces indicateurs demandent à être consolidés et affinés, pour préciser par exemple les statuts (CDD, CDI, autoentrepreneurs). Ceci pourrait être fait en renforçant les liens entre l'Observatoire du Doctorat mis en place au niveau de l'EDT, et les unités de recherche qui connaissent au mieux ce que font leurs anciens doctorants. L'ED CLESCO est la structure optimale pour médiatiser ces liens. Toutefois l'obtention des informations devrait se faire systématiquement auprès des docteurs eux-mêmes, plutôt que via leur (ex) directeur de thèse.

Appréciation globale :

L'ED *Comportement Langage Education Socialisation Cognition* a mené une politique volontariste dont l'efficacité est repérable sur tous les indicateurs d'encadrement, et notamment la durée des thèses (ramenée en moyenne à 50 mois). C'est une école qui met ses doctorants au cœur d'un processus visant au renouvellement de la recherche dans les meilleures conditions d'apprentissage. Les nouvelles modalités de suivi expérimentées pendant ce contrat ont modifié les pratiques. Leur consolidation demande que les unités de recherche jouent leur rôle avec la collaboration active de l'école. Dans le même esprit, l'ED CLESCO devrait veiller à l'implication de toutes les unités de recherche dans les formations spécialisées. Le taux élevé de retours dans l'enquête d'insertion, et la qualité du devenir des docteurs confirment que les exigences mises en avant par l'ED ont porté leurs fruits. Le rôle moteur de l'équipe de direction doit être salué. Cette école est co-accréditée par deux établissements adoptant des pratiques différentes, ce qui entraîne des disparités de traitement assumées, mais qui mériteraient d'être explicitées. Ces différences pourraient affaiblir son unité dans un contexte moins favorable. En revanche, le comité note que les deux établissements parviennent à imposer leurs identités respectives sans toutefois que leurs contributions soient équitablement réparties.

Points forts :

- Indicateurs d'encadrement (durée de thèse, taux d'abandons, nombre de thèses par encadrant) bien maîtrisés, résultat d'une politique pleinement appliquée, et impliquant les doctorants.
- Représentants actifs des doctorants, fortement impliqués (organisation de journées, gazette du CLESCO, etc.).
- Bon suivi des docteurs avec des débouchés.
- Entretiens à mi-parcours bénéfiques pour l'encadrement des doctorants.

Points faibles :

- Ecart de pratique assumés entre UPS et UT2J, mais pas explicités formellement au niveau de l'ED.
- Deux établissements co-accrédités qui ne contribuent pas de manière équitable au budget de l'ED.
- Manque de regard de l'ED sur les formations dispensées à l'intérieur de chaque unité de recherche.

Recommandations pour l'établissement`

L'école doctorale CLESCO fait preuve d'une politique forte guidée par les recommandations nationales relatives aux indicateurs d'activité des ED. Elle parvient ainsi à des durées de thèses maîtrisées, sans accroître les taux d'abandons. Pour améliorer les conditions d'encadrement et de suivi, elle a engagé un dispositif de suivi que l'Université Paul Sabatier a transitoirement complété avec un comité spécifique. Il conviendrait de clarifier le rôle de l'ED CLESCO dans la mise en place des comités de suivi par les unités de recherche

Il serait aussi souhaitable que l'Université Paul Sabatier s'implique davantage dans le financement et les formations de cette ED, au moins à la mesure de la proportion de doctorants inscrits à cette université.

Enfin, les deux établissements co-accrédités imposent des contraintes différentes sur le suivi et la soutenance des doctorants. Pour que cet aspect soit pleinement assumé, il serait souhaitable que les différences soient formulées explicitement dans un texte pouvant être annexé à la Charte des thèses.

Observations de l'établissement

Direction du soutien aux laboratoires

Affaire suivie par

Monique LEMORT

Tél. : 05 61 55 63 26
mlemort@adm.ups-tlse.fr

Références

BM/FD/AV/CD/ML



DIRECTION DU SOUTIEN
AUX LABORATOIRES

Monsieur le Président du Comité d'experts de
l'HCERES

Toulouse, le 17 avril 2015

Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de l'Ecole Doctorale
« Comportement, Langages, Education, Socialisation, Cognition » (CLESCO)
Référence du dossier : S3PED160010170 – **0311383K**

Nous remercions les experts du comité de visite HCERES de l'Ecole Doctorale « Comportement, Langages, Education, Socialisation, Cognition » pour la production de ce rapport d'évaluation de grande qualité.

Pour répondre aux recommandations des experts, l'Université Paul Sabatier tient à rappeler que le pourcentage de contrats doctoraux qu'elle flèche sur l'ED CLESCO en regard du nombre de doctorants inscrits à l'UPS par cette ED, est un des plus élevés pour les ED co-accréditées par notre établissement (très supérieur à 1/3) alors qu'il est d'environ 1/4 pour les autres ED.

La contribution de l'UPS pour l'ED CLESCO est donc, malgré l'avis des experts, très conséquente.

Alexis Valentin

Vice-Président de la commission recherche